

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 06/11/2024
ID Télétransmission : 033-213300635-20241105-138954-DE-1-1

**Séance du mardi 5 novembre
2024**

Date de mise en ligne : 07/11/2024

D-2024/322

certifié exact,

Aujourd'hui 5 novembre 2024, à 10h07,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

suspension de séance de 13H09 à 14H13 et de 17H58 à 18H06

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Monsieur Maxime ROSSELIN, Madame Léa ANDRE, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Cyrille JABER présent jusqu'à 11H35, Monsieur Maxime ROSSELIN présent jusqu'à 12H00, Monsieur Nicolas PEREIRA présent jusqu'à 13H09, Monsieur Monsieur Thomas CAZENAVE présent sauf de 12H10 à 14H13, Monsieur Francis FEYTOUT présent sauf de 14H13 à 16H00, Madame Brigitte BLOCH présente à partir de 11H49, Monsieur Didier CUGY présent à partir de 12H43 et Madame Marie-Julie POULAT présente à partir de 14H18.

Excusés :

Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

Subvention exceptionnelle Résilience Alimentaire 2024. Autorisation. Décision

Madame Eve DEMANGE, Conseillère municipale déléguée, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de son projet global de résilience alimentaire, la ville de Bordeaux a été sollicitée financièrement par 2 associations dont les demandes n'étaient pas compatibles avec les échéances de l'appel à projet 2024.

1 – Projet de temps conviviaux en pieds d'immeubles du centre d'animation Bordeaux Lac

Dans le quartier des Aubiers, la rue et les pieds d'immeubles sont principalement occupés par la jeunesse, et désertés en fin de journée, soirée et week-end par le public adulte, les familles, les séniors.

Pour encourager ces derniers à ré-investir cet espace et cette temporalité, le centre d'animation Bordeaux Lac souhaite proposer des temps conviviaux. Il démarrera dès cet automne par l'organisation d'une animation en pied d'immeubles pour les habitants sous la forme d'un concours de cuisine, dégustation...

Le concours de cuisine se déroulera sur l'espace public avec 5 à 6 brigades de cuisiniers. Un jury de 8 personnes constitué d'habitants, de partenaires et salariés du centre dégustera en primeur les mets préparés puis les plats seront partagés avec les passants.

Cet événement en lien avec une thématique forte du projet social du centre d'animation qu'est l'alimentation (santé, saisonnalité, budget, cuisine, partage et jardinage) associera différents partenaires en amont pour impulser une dynamique et l'envie de participer auprès des habitants (VRAC, le Bocal Local ...). Le concours sera la clôture de la « Semaine des saveurs du lac ». En effet toute la semaine qui précède le concours, de multiples ateliers de cuisine seront initiés pour tous les âges, dans différents lieux du quartier pour inciter les participants à cuisiner du végétal, des produits frais, locaux et de saison à un coût raisonnable.

Je vous propose de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à attribuer au centre d'animation Bordeaux Lac une subvention exceptionnelle pour un montant de 3 000€ dans le cadre de l'organisation de cet événement.

2 – Subvention de fonctionnement exceptionnel l'Épicerie Saveurs Quotidiennes - La carotte et le lapin (quartier Bacalan).

La situation économique actuelle, qui fragilise certaines associations, conduit la ville à répondre à la demande de l'Épicerie sociale Saveurs Quotidiennes - La carotte et le lapin (quartier Bacalan) pour laquelle les échéances de l'Appel à Projet Résilience Alimentaire -Bordeaux Recettes d'Avenir 2025 sera tardif. Il s'agit d'un financement exceptionnel de fonctionnement visant à consolider l'activité de cette épicerie, et à anticiper des besoins en trésorerie début 2025.

Il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à attribuer l'association Saveurs Quotidiennes - La carotte et le lapin (quartier Bacalan) une subvention pour un montant de 5 000€.

Le tableau ci-dessous présente ces 2 projets pour un montant total de 8 000€.

Porteurs	Projet	Montant attribué
Saveurs Quotidiennes - "La Carotte et le Lapin"	Consolider l'épicerie participative de proximité - (quartier Maritime)	5 000€

Centre d'animation Bordeaux Lac	Organisation d'un concours de cuisine avec des habitants des Aubiers lors de la semaine des saveurs	3 000€
TOTAL		8 000€

Aussi, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1/ autoriser Monsieur le Maire à adopter le programme tel que présenté en annexe.
- 2/ attribuer aux organismes cités sur le tableau joint les sommes mentionnées pour un montant global de 8 000 €.
- 3/ faire procéder au versement de ces sommes au crédit de ces organismes.
- 4/ signer tout document lié à la présente délibération.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS
ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 5 novembre 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Eve DEMANGE